



Convocation tribunal correctionnelle

Par **loulou44160**, le 17/11/2015 à 03:51

bjr voila je suis convoquee au tribunal correctionnelle le 18 décembre pour 2 affaires une pour appel téléphonique malveillant et menace de mort par texto et l'autre le même jour pour violence volontaire je précise que cé juste serrer par le cou entraînant une incapacité total de travail supérieur a 8j je n'est pas de cassier judiciaire en gros je c'est que je serait juger en mon absence risque quoi au niveau peine si je ne me présente pas ?

Par **jacques22**, le 17/11/2015 à 10:11

Bonjour,

Comment avez vous fait pour ne pas être déjà emprisonné???!(alors que pour une simple obligation de délation, vous pouvez être arrêté partout, menotté, embastillé, assoiffé, affamé, privé de médicaments et subir des souffrances physiques supérieures au 7/7° de l'échelle judiciaire des douleurs!!)